

ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE METZ

Ile du Saulcy
57045 METZ CEDEX 1
tel : 03 87 34 69 02
Secrétariat Général

Marché N° 7-2010

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

C.C.T.P.

Objet du Marché :	Fourniture d'un compresseur d'air compatible avec deux compresseurs existants et fourniture et pose d'un réseau de distribution
Pouvoir adjudicateur :	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz
Agent comptable assignataire	Mme l'agent comptable de l'ENIM

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché porte sur la fourniture d'un compresseur d'air compatible avec deux compresseurs existants et la fourniture et pose du réseau de distribution destiné à la nouvelle ENIM. Les deux compresseurs existants sont de marque ATLAS COPCO type GX 3FF.
Il est passé en procédure adaptée (article 28 du CMP).
La configuration des matériels demandés figure à l'article 2.
Les conditions techniques générales figurent à l'article 3.

ARTICLE 2 : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU MATERIEL DEMANDE

Compresseur d'air

La machine devra fournir un débit d'air $\geq 300 \text{ m}^3/\text{heure}$ minimum.
Actuellement les 2 compresseurs de l'Ecole fournissent $50 \text{ m}^3/\text{h}$ et sont utilisés en totalité.

Réseau de distribution

L'air comprimé sera distribué sur plus de 800 mètres, sachant que le réseau se situera en hauteur.
Sur le réseau seront connectés les 2 compresseurs actuels de l'ENIM.
Le plan d'implantation du réseau devra être remis par le titulaire au pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 3 : CONDITIONS TECHNIQUES GENERALES

1- Caractéristiques techniques

- Toutes les caractéristiques techniques de la machine sont à préciser dans l'offre.
- Préciser également les équipements standards livrés avec la machine, ainsi que les options éventuelles.
- Accompagner l'offre de photos et d'une documentation technique complète.

2- Options

Chaque soumissionnaire pourra proposer des options, dès lors qu'une offre conforme au Cahier des charges initial aura été proposée.

3- Vérification de conformité

L'ensemble machines et équipements devra répondre en tous points aux normes de sécurité en vigueur. La machine sera examinée par un organisme de contrôle agréé, en présence d'un spécialiste de l'ENIM. Le cas échéant, le traitement des points de non conformité serait à la charge du titulaire du marché, ainsi que les frais de contrôle.

4- Transport. Mise en service

Le transport, le déchargement, l'installation et la mise en service seront à la charge du titulaire du marché.
Le titulaire devra intégrer le nouveau compresseur aux deux compresseurs existants, avec les modifications nécessaires.